

# L'analyse coût-bénéfice est-elle ploutocratique ?

Victor Champonnois, Olivier Chanel

Aix-Marseille Université, AMSE  
CNRS-Aix-Marseille Université, AMSE

8e Congrès National Santé et Environnement

# L'analyse coût-bénéfice

- ▶ L'analyse coût-bénéfice est une méthode d'aide à la décision. On évalue un projet en comparant ses coûts et ses bénéfices.



- ▶ Evaluer de façon complète ces coûts et ces bénéfices nécessite de prendre en compte des composantes non-marchandes.

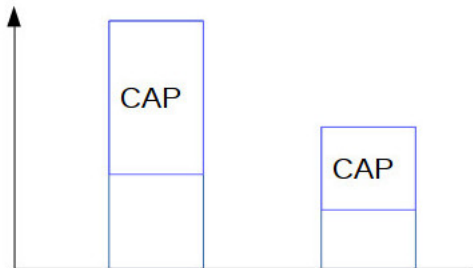
# L'évaluation non-marchande

- ▶ Ces composantes non-marchandes sont évaluées monétairement grâce à des méthodes fondées sur l'obtention du consentement à payer (CAP) pour la variation de bien-être correspondante.
- ▶ Les méthodes de préférences déclarées se basent sur des questionnaires pour demander directement aux individus leurs CAP.
- ▶ En agrégeant ces CAP, on obtient une estimation de la valeur des composantes non-marchandes.

# Effet des besoins de subsistance sur le CAP

- ▶ Lorsque un individu exprime ses préférences pour des composantes non-marchandes en choisissant son CAP, il est limité par son revenu.
- ▶ Il est aussi limité par des dépenses incompressibles, nécessaires pour subsister.
- ▶ Ces besoins de subsistance n'ont pas le même impact sur la révélation du CAP selon le niveau de revenu.

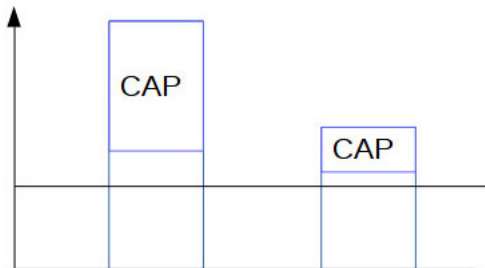
Revenu



Individu  
A

Individu  
B

Revenu

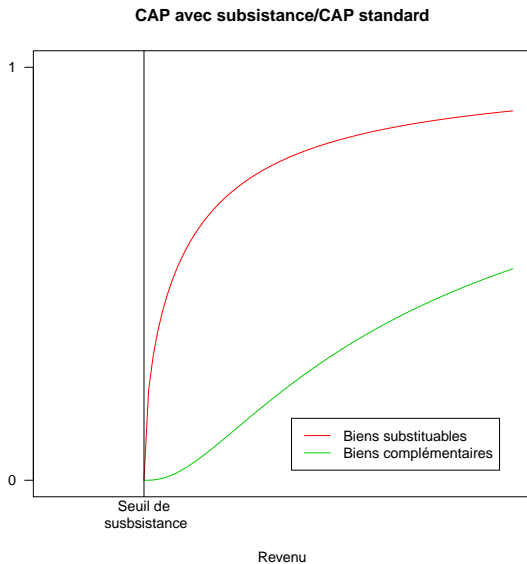


Individu  
A

Individu  
B

Besoins de  
subsistance

# Illustration



# Application

- ▶ On calcule la différence relative moyenne (avec et sans besoins de subsistance) dans la population française avec des données de revenu INSEE et en fixant un niveau de dépense de subsistance à 600€ par personne.
- ▶ En utilisant le niveau de substituabilité moyen ( $\theta = 0.57$ ) pour des services environnementaux non-marchands à partir d'une méta-analyse de Drupp (2016), on trouve un écart autour de 20%.



# Conclusion

- ▶ Les besoins de subsistance distordent les CAP des plus pauvres. Ce biais impacte négativement les CAP.
- ▶ Nous estimons ce biais autour de 20%, selon des données françaises.
- ▶ Les analyses coût-bénéfices valorisant les composantes non marchandes par ces CAP sont donc affectées.